

Notice d'information détaillée: recueil des demandes d'habilitation au contrôle en cours de formation (CCF)

Identité et coordonnées du responsable du traitement de données

La Rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand,
3 avenue Vercingétorix
63 000 Clermont-Ferrand

Finalités

Le traitement de données à caractère personnel est mis en place pour évaluer les **demandes d'habilitation au contrôle en cours de formation (CCF) déposées dans l'académie de Clermont-Ferrand.**

Les informations sont recueillies sur une plateforme numérique pour permettre aux agents de formaliser une démarche administrative.

Ce traitement permet la dématérialisation des demandes via l'outil COLIBRIS. Il **permet également l'établissement de statistiques relatives au recrutement de conseillers en formation continue et relatives à l'utilisation de COLIBRIS dans l'académie.**

Base juridique du traitement

Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le **responsable du traitement est soumis selon l'Arrêté du 17 juin 2020 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle, du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, de la mention complémentaire, du brevet des métiers d'art et du brevet de technicien supérieur en application du c) de l'article 6 (1) du règlement général (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données « RGPD ».**

Catégories de données collectées

- **Données d'identité** : Nom, prénom, courriel électronique,
- **Données professionnelles** : **établissement d'exercice.**

Destinataires des données

- Personnels strictement habilités des académies de Clermont-Ferrand : agents des services de gestion des ressources humaines strictement habilités au sein de la DRAFPIC

Durée de conservation des données (ou critères permettant de la déterminer)

Les données sont conservées sur la plateforme pour une période de 12 mois après **traitement du dossier**. Elles sont versées au dossier individuel de l'agent en référence à l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif à la composition du dossier individuel des agents publics géré sur support électronique.

Droits des personnes concernées

Conformément au règlement général sur la protection des données et à la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez du droit d'accès à vos données, à leur rectification ainsi que des droits prévus à l'article 85 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (devenir des données après le décès de la personne concernée).^{*1}

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le service métier en charge de traiter cette démarche ou le délégué à la protection des données, dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Pour en savoir plus sur le détail de vos droits en matière de données personnelles, n'hésitez pas à consulter [le site de la commission nationale de l'informatique et des libertés](#) (CNIL).

Coordonnées du service

Courrier postal :

DRAFPIC

Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand

3 avenue Vercingétorix

63000 Clermont-Ferrand

Courrier électronique : ce.mcpfa@ac-clermont.fr

Coordonnées du délégué à la protection des données

M. le délégué à la protection des données

Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand

3 avenue Vercingétorix

63000 Clermont-Ferrand

Courrier électronique : dpd@ac-clermont.fr

Droit d'introduire une réclamation (plainte) auprès de la CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité **d'introduire une réclamation à la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)** (<https://www.cnil.fr/fr/adresser-une-plainte>). 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou via leur [espace de contact](#).